

PROTCOLE PANSEMENT (préciser localisation, protocole complet et fréquence de réfection)

.....
.....
.....
.....

EXAMENS COMPLEMENTAIRES :

.....
.....
.....
.....

RENDEZ-VOUS (consultations ou HDJ...)

.....
.....
.....
.....

DOCUMENTS A JOINDRE

- Ordonnances nominatives pour les examens de laboratoire
- Ordonnances pour tout professionnel libéral tel que kiné, orthophoniste...(sauf infirmière).
- Courrier médical de sortie
- Fiche de liaison infirmière

Date:

Nom, Prénom et signature du médecin prescripteur :

.....

Tampon médical

IMPORTANT

- **MATERIEL MEDICAL :** le patient ou son entourage n'a pas à entreprendre de démarche auprès de prestataire ou pharmacies pour la location de matériel (ex : lit médicalisé).
Si nécessaire, le service d'HAD effectuera les démarches.
- **TRAITEMENT DE SORTIE :** l'HAD a obligation de fournir les médicaments et dispositifs médicaux, merci donc de **ne laisser aucune ordonnance au patient** mais de les fournir à l'HAD.

Pour les patients en provenance du CH de PAU :

- **Transport sanitaire :** si nécessaire pour le retour au domicile : commander celui de l'hôpital en précisant la mutation en HAD (le patient rentre à domicile mais reste un patient hospitalisé).
- **CROSSWAY :** pour les patients provenant du CH de Pau, merci de faire une mutation à la sortie du patient.